



B.A.F.

Sommaire

LA DNA VOUS
INFORME

FORMULAIRE
DEMANDE TITRE AF2

PORTRAIT DE
PIERRE LECUYER

LE DROIT
D'ADOUBER

ORGANISATION
D'UN TOURNOI

CORRIGÉS
EXAMENS

FORMATION ET
CLASSIFICATION
ARBITRES FIDE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

BULLETTIN

des

ARBITRES FÉDÉRAUX



D.N.A. – F.F.E.
BP 10054
78185 St Quentin en
Yvelines Cedex

N°121
MAI 2009

SOMMAIRE DU BAF N°121

Le mot du Directeur national de l'arbitrage	3
Rapport DNA à l'AG FFE 2009	4
Direction des tournois et des sanctions	5
Composition de la DNA	6
Les superviseurs, les DRA, les stages annoncés	7
Les formateurs actifs de la DNA	8
La DNA vous informe	9
Formulaire demande titre AF 2	10
Rencontre avec le gardien de l'échiquier : Pierre LECUYER	11
Le droit d'adouber	13
L'organisation d'un tournoi : conseils pratiques par Didier FRETTEL	15
Questions-réponses arbitrage et technique.....	19
<i>Examens de mars 2009</i>	
UV 1	20
Corrigé de l'UV 1	22
UV 1 bis	24
Corrigé de l'UV 1 bis	25
UV 2	28
Corrigé de l'UV 2	31
UV 1 J	34
Corrigé de l'UV 1 J	35
Réglementation pour la formation et la classification des arbitres de la FIDE	37

Rédactrice du Bulletin des Arbitres Fédéraux :
Claire Pernoud – e-mail : claire.pernoud@orange.fr

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Échecs - Direction Nationale de l'Arbitrage.

Siège : Stephen BOYD, délégué D.N.A,
FFE, BP 10054, 78185 St Quentin en Yvelines
Mail : stephen.boyd@echecs.asso.fr



LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

Par Stéphane ESCAFRE

Directeur National : Stéphane Escafre – 29 Bld Paoli – 20200 BASTIA. Tél. 06 23 69 10 91. escafre@gmail.com

La Fide continue de faire des blagues. A quelques semaines de la mise en application des nouvelles règles, nous venons juste de recevoir de nouvelles nouvelles règles. Espérons que ce sera la dernière version, car le mois de juillet est proche.

Laurent Freyd s'occupe de traduire ces nouvelles nouvelles règles. Laurent a fait des démarches vers les fédérations francophones, et nous allons avoir des règlements communs grâce à lui, et grâce à ses correspondants dans le monde entier.

Parmi les nouveautés, la Fide renforce les contraintes pour arbitrer des tournois à norme. Là aussi nous avons été prévenus au dernier moment. Mais Stephen Boyd a réagit très vite et des dossiers d'arbitre fide sont en cours de montage, et devraient passer avant la réforme.

Le prochain bulletin reprendra tous ces nouveaux règlements, dans quelques jours.

Avant de vous laisser lire ce numéro concocté par Claire Pernoud (qui remplace D. Dervieux qui remplace L. Fancelli), quelques mots sur le fonctionnement interne :

Le nouveau Comité Directeur fédéral m'a reconduit dans mes fonctions à la tête de la DNA. Je remercie le Président fédéral pour sa confiance.

L'équipe qui fait tout le travail à ma place ayant bien œuvré, il y aura peu de changement. Vous trouverez la liste et les coordonnées de la nouvelle DNA dans ce bulletin. Il y a eu un jeu de chaises musicales... les attributions ont changées, attention de vous adresser au bon interlocuteur.

Bien qu'ayant été reconduit à la tête de la DNA, ceci est mon dernier éditorial. En effet, je vais démissionner de mon poste pour des raisons professionnelles. On vient de me proposer un emploi à 10.000 km de Paris, que j'ai accepté très récemment. Malgré les moyens de communication modernes, il me serait difficile de diriger le secteur dans ces conditions.

Un nouveau Directeur National de l'Arbitrage sera nommé au CD fédéral de juin. Il trouvera un secteur qui a beaucoup progressé (+ 40 % depuis ma nomination). Les chiffres sont dans le compte rendu que j'avais donné lors de l'AG fédérale, et que vous trouverez dans ce bulletin.

Merci à tous les DRA, formateurs, cadres de la DNA qui ont permis à ce secteur de progresser qualitativement et quantitativement. Je souhaite bon courage à mon successeur que j'aiderai dans la mesure de mes possibilités. Je lui rappelle qu'il pourra m'utiliser comme bouc émissaire pendant quelques mois, mais au bout d'une saison, il devra assumer son bilan :-)

Bonne lecture, et bons arbitrages

Stéphane Escafre
Arbitre international

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE
Assemblée Générale FFE – mars 2009

Voici quelques chiffres qui montrent la situation, et l'évolution du secteur de l'Arbitrage :

Titre	2009	2008	évolution sur un an		2005	évolution sur 4 ans	
AF1	58	56	+ 2	+ 3.5 %	48	+ 10	+ 20 %
AF2	75	62	+ 13	+ 21 %	51	+ 24	+ 47 %
AF3	432	432	+ 0	+ 0 %	396	+ 36	+ 9 %
AF4	808	732	+ 76	+ 10 %	492	+ 316	+ 64 %
A.Jeune	18	2	+ 16	+ 800 %	0	+ 18	nouveau
total	1391	1284	+ 107	+ 8 %	987	+ 404	+ 40 %

Ces chiffres montrent une progression très importante du nombre d'AF4 : les arbitres des « clubs modestes » sont la base de notre corps arbitral. Il y avait un besoin important pour les compétitions locales, les tournois internes, les compétitions jeunes et scolaires. La DNA a tenté de répondre à cette demande, avec un certain succès (une progression de 64 % en 4 ans).

C'est aussi le signe d'arrivée de nouveaux arbitres, qui sont souvent de nouveaux dirigeants qui souhaitent s'investir d'avantage au sein de leur association sportive. Pour accompagner cette progression massive, nous avons créé quatre postes de formateurs supplémentaires (JL Hucy, C. Pernoud, L. Freyd, D. Dervieux).

La progression quantitative est accompagnée de contrôles qualitatifs. Les stages de formation continue obligatoire ont été mis en place pour permettre à chaque arbitre de mettre à jour ses connaissances, et de partager son expérience avec les autres. Cependant beaucoup d'arbitres préfèrent passer au niveau supérieur, et suivent un stage « classique », on ne peut que se réjouir de les voir progresser.

L'organisation des stages est gérée avec efficacité par Christian Bernard. Là aussi, la progression est impressionnante : 256 stagiaires en 2005/06, 401 stagiaires en 2006/07 et 563 stagiaires ! en 2007/08.

Les outils de diffusion des informations sont toujours très réactifs, avec une page internet régulièrement actualisée, un Bulletin des Arbitres Fédéraux très dense, et la création d'un vrai Livre de l'Arbitre.

Nous continuons notre travail auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du C.N.O.S.F., par le biais de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports.

Douze arbitres FFE ont obtenu un titre FIDE depuis 4 ans (dont 5 cette année). La DNA est présente au niveau international (Congrès et Olympiades) mais nous devons renforcer les liens avec les autres fédérations étrangères, notamment grâce à l'European Chess Union et la Francophonie.

Un dernier point dont on peut se réjouir : l'arrivée des femmes ! Que ce soit à la DNA, parmi les formateurs, les arbitres « modestes » ou les DRA, la féminisation est en marche, réjouissons-nous.

Ces points positifs sont le résultat d'un travail d'équipe. Nous tentons d'être à l'écoute du terrain, et les Directions Régionales de l'Arbitrage sont le relais le plus efficace entre la FFE et la masse des arbitres. J'ai demandé à Dominique Dervieux, nouveau Directeur National Adjoint de l'Arbitrage, de mettre en place un séminaire DRA-DNA, afin d'étudier ensemble les changements et les améliorations à apporter pour développer notre secteur si vivant.

Stéphane Escafre

Directeur National de l'Arbitrage



DIRECTION DES TOURNOIS ET DES SANCTIONS

Dominique DERVIEUX, 9 rue Convention 93260 LES LILAS

e-mail : ddtsdna@gmail.com

CODE FFE	NOM	PRENOM	TYPE	DEBUT	FIN	POSITION
N21597	BEN KHELIFA	Noomene	SUSPENDU	06/11/2004	05/11/2009	SUSPENDU
J00465	ARDILLA	Marc	SUSPENDU	07/05/2000	06/05/2010	SUSPENDU
A69475	MICOULEAU	Patrick	SUSPENDU	05/07/2008	05/07/2011	SUSPENDU
sans code	BORDEAUX	Jacques	ATTENTE	01/02/1996	01/01/2900	CND

en date du 15 mai 2009

La Direction des Sanctions rappelle que cette liste actualisée peut-être obtenue à tout moment à l'adresse suivante : <http://www.echecs.asso.fr/Discipline/Documents/Sanctions.pdf> auprès de la F.F.E. ou auprès du Directeur :

Dominique DERVIEUX, 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS

e-mail : ddtsdna@gmail.com

Les recommandations du DTTS ☺

Attention, le 1^{er} septembre 2009, ceux qui n'auront pas suivi de stage de formation continue, ou qui n'auront pas suivi de stage S4, S3 ou S2 depuis le 1^{er} septembre 2005 seront enlevés de la liste des arbitres actifs de la FFE.

Veillez passer par votre DRA avant de demander des informations directement à la DNA, il les a peut-être.

Dans mes prérogatives, il n'y a pas que des nominations d'arbitres, il y a aussi des transmissions de courrier vers les arbitres, tel que des « rappels de règlement » mais aussi des avertissements, blâmes ou suspensions de licence d'arbitrage (provisoire ou définitive).

La FFE a décidé dorénavant de renforcer les sanctions contre des arbitres qui le méritent ...



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

COMPOSITION DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Directeur National de l'Arbitrage

ESCAFRE Stéphane	06.23.69.10.91 escafre@gmail.com	29 Boulevard Paoli 20200 BASTIA
-------------------------	--	------------------------------------

Directeurs

BERNARD Christian	Directeur de la formation	04.90.34.97.97 chris.a.bernard@wanadoo.fr	85 avenue Frédéric Mistral 84100 ORANGE
DERVIEUX Dominique	Directeur des titres, tournois et sanctions	01.48.43.74.94 dtttdna@gmail.com	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS
DESMOULIERES Serge	Directeur des règlements	02.38.66.58.75 serge.desmoulieres@wanadoo.fr	10 rue des Iris 45750 SAINT PRIVE SAINT MESMIN
PERNOUD Claire	Directrice de publication du BAF	04.76.42.21.97/ 06.81.13.13.59 claire.pernoud@orange.fr	71, rue Saint-Laurent 38000 GRENOBLE
FREYD Laurent	Directeur des traductions	06.22.31.76.10 lfreyd@free.fr	27 Rue des Prés 95450 SAGY
BASSARD Edouard	Directeur des examens	06 03 99 39 10 (après 20h) edouard.bassard@gmail.com	41 Place Notre-Dame 57 100 THIONVILLE

Conseillers techniques

BAUDSON Chantal	06 20 32 07 57 soshin@voila.fr	HLM Bellevue Bat O Quartier Val des Rougières 83400 HYERES
PARIS Thierry	04.37.69.09.36 thierry.paris@free.fr	18 rue Gabillot 69003 LYON

Délégué D.N.A au siège fédéral

BOYD Stephen	stephen.boyd@echecs.asso.fr	11, rue de l'Aiglon 34090 Montpellier
---------------------	--	--



SUPERVISEURS

<http://www.echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=SRA>

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez aussi appeler :
Stephen BOYD (arbitre international)
au 04.67.02.00.29 (dom.)

LES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ARBITRAGE

<http://echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=DRA>

BOURGOGNE 	Denis MESLIN 8 rue Germain Bénard 89000 Auxerre 03 86 51 76 45	dmeslin@wanadoo.fr
BRETAGNE 	Bernard CLOAREC 4 Langanen 22810 PLOUNEVEZ-MOEDEC 06 08 64 26 97	Taxi.cloarec@orange.fr

Aidez-nous à tenir à jour le fichier d'adresses des Directeurs Régionaux !

Veuillez me communiquer dès que possible toutes les modifications

Merci d'avance !

Signalez tout changement également à Stephen BOYD pour une mise à jour du site FFE

LES STAGES ANNONCÉS

En direct sur le site fédéral :

<http://www.echecs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

FORMATEURS ACTIFS DE LA D.N.A.

André BASTIEN	01.39.91.37.88	41 rue Muscella Les jardins de Saint Lubin 95570 MOISSELLES	abastien@magic.fr
Vincent BERNARD	04.42.56.94.60	Baou Trouca 25 rue Centaurée 13800 ISTRES	VNJABERNARD@aol.com
Jean BOGGIO	01.43.28.07.54	4 rue Cart 94160 SAINT MANDE	jeanboggio@noos.fr
Nadir BOUNZOU	06.64.64.23.14	13 allée Massenet 93270 SEVRAN	nadir@idf-echecs.com
Stephen BOYD	04.67.02.00.29	11 rue d'Aiglon 34090 MONTPELLIER	stephen.boyd@free.fr
Francis DELBOE	06.23.57.31.61	11, impasse Combiér 49400 SAUMUR	fdelboe@online.fr
Dominique DERVIEUX	01.48.43.74.94	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS	Ddtm.dervieux@laposte.net
Stéphane ESCAFRE	06.23.69.10.91	29 Boulevard Paoli 20200 BASTIA	escafre@gmail.com
Laurent FREYD	09 54 01 73 79 06.22.31.76.10	27 Rue des Prés 95450 SAGY	lfreyd@free.fr
Jean-Louis HUCY	02 35 60 27 41	70 rue de Diane 76230 BOIS GUILLAUME	jlhucy@wanadoo.fr
Patrick HUMBERT	01.48.90.89.68	29 rue Lucie 94600 CHOISY LE ROI	phumbert@club-internet.fr
Pierre LECUYER	02.97.47.05.42	7 rue Rychebusch 56000 VANNES	pierrelecuycer56@yahoo.fr
Jacques MAILLARD	02.31.37.20.20	2 rue le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER	jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr
Erick MOURET	04.67.65.81.10	780 rue de Centrayrargues 34070 MONTPELLIER	erick.mouret@echecs.asso.fr
Claire PERNOUD	06.81.13.13.59	71, rue Saint-Laurent 38000 GRENOBLE	claire.pernoud@orange.fr
Charles-Henri ROUAH	01.75.06.74.48	1 Allée des Frênes 77170 BRIE COMTE ROBERT	orscholz@club-internet.fr
Emmanuel VARINIAC	06.67.30.59.32	2 rue du parc Lachenois 60310 LASSIGNY	emmanuel.variniac@laposte.net

Directeur de la formation :

Christian BERNARD
85 avenue Frédéric MISTRAL 84100 ORANGE
Tél. / Fax : 04.90.34.97.97
Chris.a.bernard@wanadoo.fr



LA D.N.A. VOUS INFORME...

Suivi des demandes d'homologation et des rapports techniques

Les demandes d'homologation et rapports de tournoi (avec chèque des droits d'homologation) sont à envoyer à :
Stephen Boyd
11, rue de l'Aiglon 34090 Montpellier

Questions sur Arbitrage – Elo FIDE à :
stephen.boyd@echecs.asso.fr



Prochains tests

Merci de noter dans vos agendas les dates des sessions d'examens d'arbitrage pour 2008-2009 :

samedi 6 juin 2009
et samedi 28 novembre 2009.

Mise à jour base PAPI automatique

Pour éviter de mettre la base de donnée à jour à la main : 1) récupérez [le dernier exécutable de Papi 3.1](#).

2) Modifiez les options comme suit (Menu Tournoi/Options Onglet Internet) (CTRL + R permet de déverrouiller les champs grisés)

URL: www.echecs.asso.fr/PapiData.zip

Utilisateur : papi3

Mot de Passe : password

Pour accéder directement à la base de donnée SQL SERVER il faut mettre à jour :

Fournisseur : SQL SERVER

Serveur : sql.echecs.asso.fr

Utilisateur : papi3

Mot de passe : password

base de donnée : FFE





**DNA – GESTION DES TITRES
DEMANDE DE TITRE
D'ARBITRE FÉDÉRAL DE 2^e CATÉGORIE**

DNA/DTF2a

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT :

NOM : Prénom : Code FFE :
e-mail :
Téléphone :
Adresse :

2. RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION :

LIEU DU STAGE : DATE :
TYPE DE STAGE : FORMATEUR :
DATE DE LA DERNIERE FORMATION CONTINUE SUIVIE :

3. RENSEIGNEMENTS SUR LES EXAMENS :

UV4 OBTENUE LE :
UV5 OBTENUE LE :

4. RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES :

◇ VISITE DE SUPERVISION FAITE LE : PAR :
- NOM DU TOURNOI :
◇ RAPPORT D'ARBITRAGE A PARTIR DU TITRE D'AF3 :
- NUMERO DNA* DU RAPPORT (≥ 50 J, min 7 R) :
- NUMERO DNA* DU RAPPORT (≥ 50 J, min 7 R) :
- NUMERO DNA* DU RAPPORT (≥ 50 J, min 7 R & Cadence FIDE) :

Au moins 1 en temps qu'arbitre principal et les trois conformes aux règlements en vigueur.

- * Le numéro DNA est à demander au DTTS après chaque envoi de rapport.

CADRE RESERVE A LA DNA/DTTS (Ne pas remplir)

Numéro DNA du stage : Numéro DNA de la visite de supervision :
Date d'obtention du titre :

A adresser au directeur des tournois, titres & sanctions : dttsdna@gmail.com
Dominique DERVIEUX 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS



RENCONTRE AVEC LE GARDIEN DE L'ÉCHIQUIER

Interview de l'Arbitre international Pierre Lécuyer parue dans Ouest France à l'occasion de l'Open de Guingamp 2009 :



À chaque début de partie, Pierre Lécuyer vérifie les pendules de chaque échiquier.



Retraité de l'enseignement, il vit sa passion pour les échecs à travers son rôle d'arbitre international. Il est cette semaine à Guingamp pour le 13e Open.

Entretien

Comment êtes-vous devenu arbitre international d'échecs ?

Lorsque j'étais instituteur, j'ai tenté d'enseigner les mathématiques à mes élèves à travers les échecs. J'ai suivi des stages d'arbitrage pour me mettre à niveau et acquérir une expérience suffisante. C'est comme ça que je suis devenu arbitre. Par la suite, j'ai mis cinq ans à gravir les échelons jusqu'à celui d'international. Être arbitre, cela permet aussi de côtoyer les champions.

Quelles sont les qualités nécessaires pour l'arbitrage ?

Au-delà d'une bonne connaissance des règles, une fine psychologie permet de s'adapter facilement aux caractères de chacun. Pour les masters, il faut faire preuve de diplomatie. Notamment, parce que ce ne sont pas les mêmes contraintes qui pèsent entre les amateurs et les professionnels. Comme je dis souvent, quand il y a un incident entre deux joueurs, il faut mieux mettre un bonus au pénalisé plutôt qu'un malus au fautif.

Quel est le rôle de l'arbitre d'échecs ?

On est là pour que le tournoi se déroule dans les meilleures conditions possibles et assurer l'aspect technique du jeu. Par exemple, si une pendule fonctionne mal, l'arbitre doit savoir gérer la situation en à peine une minute. Parfois, les nouveaux nous testent pour savoir si on possède les connaissances.

Comment communiquez-vous avec les joueurs étrangers ?

Il existe des termes internationaux, comme le mot anglais « draw » qui signifie que la partie est nulle. Même les sourds peuvent jouer puisque dans les échecs, les joueurs ne parlent pas. Ils écrivent tous les gestes qu'ils font lors de la partie. C'est vraiment un jeu universel. Le sexe, l'âge, la situation sociale ne jouent pas. Et en cas de désaccord, on trouve toujours un interprète parmi les participants.

Y-a-t-il un profil type pour être un bon joueur ?

Il n'y a pas besoin d'être un intellectuel pour jouer aux échecs. J'ai vu des bons élèves qui étaient mauvais et inversement. Pour réussir, il faut avoir une bonne condition physique afin de se concentrer six heures par jour pendant neuf jours. Les joueurs professionnels analysent même les stratégies de jeux de leurs adversaires bien avant de commencer la partie.

Recueilli par Davina HÉRAULT.

Ouest-France



LE DROIT D'ADOUBER

Stéphane ESCAFRE
Directeur National de l'Arbitrage
Fédération Française des Echecs
BP 10054
78185 St Quentin en Yvelines Cedex

Anatoly VAISSER

Bastia, le 03 mars 2009

Monsieur Vaïsser,

Suite à une l'intervention de l'arbitre, Monsieur Hernandez, lors du Championnat de France de Pau, vous m'avez demandé de préciser la position de la DNA, concernant le droit d'adouber.

Rappel : Monsieur Degraeve vous reprochait d'adouber trop souvent, et de votre côté, vous indiquez qu'il vous était indispensable d'avoir des pièces bien centrées, à cause de problèmes de vue.

Il avait déjà été indiqué que vous ne pouviez adouber que sur votre temps, conformément à l'art. 4.2 des règles du jeu. Cet article vous donne le droit d'ajuster vos pièces et celles de votre adversaire, sans restriction.

Pendant Mr Hernandez a considéré que l'art. 12.6 lui permettait de restreindre ce droit si cela « dérangeait » l'adversaire : Art. 12.6 « *Il est interdit de distraire ou de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit ; ceci inclut les demandes ou offres de nullité injustifiées.* »

Il est clair que l'art. 12.6 limite certains comportements autorisés par ailleurs. Cela se comprend pour la proposition de nulle, qui peut devenir agaçante, gênante, si elle se répète trop souvent. En est-il de même pour le fait d'adouber ?

J'ai posé la question directement au *Chairman* du *Rules Committee* de la Fide, Monsieur Geurt Gijssen. Voici sa réponse :

« Even if a player adjusts the pieces on his "own" time, it can unintentionally distract the opponent if it occurs too often. Therefore, Article 12.6 is applicable. If it really is connected with poor eyesight, then the player should make use of an assistant as stipulated in Article F9. »

Traduction : « *Même si un joueur adoube les pièces sur "son propre" temps, cela peut distraire involontairement l'adversaire, si cela se produit trop souvent. En conséquence, l'article 12.6 est applicable. Si c'est vraiment lié à une vision faible, alors le joueur doit avoir recours à un assistant comme stipulé dans l'article F9* »

Je retiens deux points importants de cette réponse du Comité des Règles : l'art. 12.6 est applicable. Une gêne même involontaire de l'adversaire doit être prévenue par l'arbitre.

Avant de vous indiquer les directives officielles de la DNA, je tiens à souligner la correction de votre attitude face à cet incident. Votre démarche est avant tout une demande d'information, dans le but d'harmoniser les pratiques sur ce point particulier de règlement. La DNA apprécie le fait que vous n'avez pas voulu polémiquer, ni faire appel de la décision de l'arbitre que vous avez respectée.

A la lecture des règles du jeu, et conforté par l'avis du Président du Comité des Règles de la Fide, il nous apparaît que l'arbitre est autorisé à limiter l'usage de l'article 4.2 (j'adoube), y compris sur le temps du joueur, si cela dérange l'adversaire.

Même si en ce qui vous concerne, il apparaît clairement que cette gêne est involontaire, il n'en demeure pas moins que cette gêne existe.

Si la présence d'un assistant préconisée par Mr Gijssen me semble inutile dans votre cas, il convient cependant de tenir compte de votre sensibilité particulière.

C'est pourquoi la DNA demandera aux arbitres de veiller, en priorité, à ce que vos adversaires placent correctement les pièces au centre des cases. Il faudra les prévenir oralement avant le début des parties, et veiller à l'application de cette consigne durant la partie.

Cette consigne préventive devrait vous permettre d'éviter à avoir recours trop souvent à l'art. 4.2 (j'adoube).

S'il est évident que votre adversaire place volontairement ses pièces de manière excentrée, un tel comportement pourra être sanctionné par l'arbitre (d'une pénalité au temps par exemple).

De même, il sera demandé à l'arbitre de veiller à ce que les conditions d'éclairage de votre échiquier soient parfaites. Il conviendra notamment d'éviter les ombres portées qui rendent imprécise la distinction de la position des pièces.

Nous espérons que ces consignes, qui seront diffusées rapidement (par le biais de notre page internet, et de notre bulletin fédéral des arbitres), vous permettront d'exercer votre talent dans les meilleures conditions possibles.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prie de croire, Monsieur Vaïssier, en l'expression de mon dévouement,

Stéphane Escafre
Directeur National de l'Arbitrage



L'ORGANISATION D'UN TOURNOI : Conseils Pratiques

Par Didier FRETTEL

Didier Fretel nous a envoyé un article de conseils pratiques sur l'organisation d'un grand tournoi de parties rapides de l'Ouest de la France, le Rapide d'Aigrefeuille, qui regroupe chaque années plusieurs centaines de joueurs.

Lisons ses bons conseils :

Comme ce tournoi n'est pas très connu au delà de nos régions de l'ouest de la France, je voudrais vous donner quelques éléments concernant son organisation et des éléments auxquels notre club a réfléchi ces dernières années pour tenter de le réussir.

Il y aura beaucoup d'évidences. Ceci dit, connaissant très bien le milieu échiquéen régional, je peux vous assurer que pas mal de ces évidences ne sont pas appliquées par beaucoup de tournois etc...

D'abord les aspects matériels :

1) le budget: il n'y en a quasiment pas au sens propre du terme. Il est constitué des recettes simplement. Quelles sont-elles?

les droits d'inscriptions (tous reversés en prix), les recettes au bar, les ventes de tickets repas (car nous faisons aussi la cuisine !!!) et quelques partenaires. Sur ce dernier point, c'est la misère. Nous allons démarcher nos commerçants, petites entreprises, artisans. Chez nous c'est petit. Un peu plus de 2000 habitants. Pas d'agglomération autour à part quelques villages. La plus grosse entreprise est sûrement la mairie!!!! Notre plus gros partenaire nous verse 250 euros cette année. Le plus petit en a versé 10 (si si et il a fallu faire un reçu fiscal en plus). Mais nous prenons tout. On a récupéré comme ceci autour de 600 euros; une excellente année :) La mairie met les locaux à disposition gratuitement et ils sont beaux et spacieux. Ceci dit, on a intérêt de réserver très tôt car nous ne sommes pas à l'abri d'une réservation pour un mariage par exemple...

2) le tournoi : plutôt les tournois car on propose un tournoi B pour les petits... Déjà, il n'est pas cher (10 euros pour les adultes et 5 pour les jeunes; 2 euros pour les petits du tournoi B). C'est important. Du coup, sans partenaires importants et avec des droits peu élevés, les prix ne sont pas de nature à attirer les GMI... Encore que certains sont déjà venus gagner notre premier prix de 300 euros (Istratescu ou Levin par exemple). Il y avait un prix jusqu'au 165^e du général (25 euros pour lui) et une vingtaine de prix de catégorie à 20 euros! Ça ne casse pas des briques et personne ne s'enrichit avec ça :).

Un point clé: ce tournoi a toujours débuté à l'heure. Vous êtes en retard = ronde 2 ! Ce sont d'ailleurs souvent les plus près qui arrivent les derniers, dit-on... Chez nous, dans la région, les tournois ont tous fait l'effort d'être rigoureux à ce propos depuis une dizaine d'années. Et bien, tous démarrent à l'heure et on ne voit plus de retardataires du coup depuis longtemps...

Il a aussi terminé exactement à l'heure prévue grâce à la compétence des arbitres (en nombres suffisants bien sûr). C'est vital. La remise des prix était achevée à 18h45. C'est déjà tard quand vous avez de la

route et que vous partez au travail le lundi à 6 heures ou pour des enfants qui vont à l'école le lendemain. Finir en retard est désastreux pour l'image de marque d'un tournoi. C'est la dernière chose que vous laissez dans la mémoire des joueurs nombreux sensibles aux horaires...

Nous avons trouvé de plus une formule d'inscription sûrement pas nouvelle mais qui commence à faire des émules dans la région. Elle est en place depuis deux ans à Aigrefeuille et elle plait déjà. Comme vous le savez, le joueur d'échecs n'aime pas attendre, ni se lever tôt etc.....Il arrive donc à 9h15 si la fin des pointages est à 9h15 :) Là, imaginez 200 personnes présentes entre 9h et 9h15 pour régler, pointer, etc....Avec les encaissements à faire.....Comment faire? Comment démarrer à l'heure car les joueurs y sont attachés désormais chez nous? Et bien c'est simple. Vous les encouragez à payer par avance. Nous l'avons fait à deux niveaux: tout d'abord, le paiement en avance était à 10 euros (5 pour les jeunes). Un joueur préinscrit payait 14 euros (7 pour les jeunes)! Un joueur n'ayant pas prévenu du tout payait 18 euros (9 pour les jeunes). C'est dissuasif !

Deuxième niveau: le prépaiement permettait de se dispenser de pointage et de n'arriver que pour 9h45 environ (1ère ronde à 10 heures précises). La fin des règlements sur place était prévue pour 9h15... Beaucoup attachent de l'importance à cette demi-heure de gagnée un dimanche matin! On prend le risque ainsi d'apparier un absent qui a payé. Ceci dit, on a bien eu quelques absents mais on a été prévenus avec le numéro de portable de l'arbitre (moi) laissé aux joueurs. De toute manière, pour rassurer tout le monde, on a clairement annoncé dans nos pubs que les chèques des absents ne seront pas encaissés.

Bref formule hyper gagnante pour les joueurs et l'organisation. Résultats: environ 235 joueurs avaient réglé leur tournoi par avance. Une dizaine de malades (grippes ou autres) qui auront juste perdu un timbre... 0 joueurs absents appariés pour rien du tout :) Que du bonheur!!!! Les joueurs demandent que cette formule soit étendue aux autres tournois. D'autres vont la tenter.

Nous tendons donc progressivement dans la région à ce que les engagements dans les tournois se fassent par avance. D'autres sports annoncent leur liste des participants avant l'épreuve... on peut le faire aussi aux échecs mais il faut plus de maturité pour cela encore.

3) les à-cotés : les joueurs d'échecs sont hyper sollicités. Il y a moyen de jouer énormément dans notre région entre les tournois, les coupes, les interclubs etc... Chaque sollicitation contrairement au foot par exemple vous prend au moins tout l'après-midi quand ce n'est pas la journée, le week-end voire la semaine entière. Chez nous, on peut jouer tous les dimanches toute l'année ou presque si l'on veut. Notre région est très riche de ce côté là. Les joueurs font donc des choix. C'est inévitable. Alors où vont-ils? Là ou c'est le plus rigoureux bien souvent et à Aigrefeuille ça l'est. Mais ils vont aussi là où c'est différent tout simplement. Trop d'organisateur pensent qu'avec une salle, un arbitre, des jeux et pendules ils feront venir les joueurs d'échecs. Mais, ça tout le monde peut l'offrir. Vu le choix des joueurs, proposer autre chose est essentiel. Chez nous à Aigrefeuille, nous proposons un repas (un banquet plutôt) cuisiné par nos soins avec du choix tant dans les entrées que dans les plats chauds (le sauté de mouton cette année était grandiose !!!), les légumes, les fromages, desserts, boissons etc...Coût : 10 euros (6 pour les jeunes). Bref un adulte s'offre un excellent repas et un bon tournoi pour 20 euros! C'est hyper festif mais c'est un gros boulot.. Il faut se démarquer, c'est vital.

Le bar ne doit pas être cher non plus et bien fourni avec du monde derrière.

Un autre point clé est la date. Après les interclubs, en mai et juin surtout, il y a des rapides dans la région chaque dimanche. Donc, là aussi, les joueurs font des choix. Il y a aussi le budget des joueurs qui n'est pas extensible. Un tournoi fin janvier est très bien placé. Mais il y a de sacrés erreurs. Par exemple, les deux rapides en Vendée ont souvent lieu chaque année sur deux dimanches consécutifs et après, plus rien !!! J'ai beau le répéter aux clubs mais chacun fait toujours semblant de dire oui oui et après le second se plaint de la participation...

Cependant, durant la saison des interclubs, le nombre de dimanches libres est faible avec les congés scolaires plutôt propices aux opens de parties longues.....

4) la communication : ESSENTIEL. C'est moi qui m'en charge pour ce tournoi d'Aigrefeuille. Affichettes dans les tournois de la région depuis la fin octobre, site du club à jour, listes des inscrits à jour quotidiennement (c'est vital ça aussi!), un ou deux messages sur France-Echecs – *NDLR : et même maintenant un article dans le BAF* -, annonce sur le site de la Ligue et celui de la FFE. Mais surtout, je prends beaucoup de temps chaque année à envoyer un mail d'annonce à tous les joueurs du grand-ouest dont l'adresse mail est sur le site fédéral....C'est peut-être du spam si on veut mais les gens ne s'en plaignent pas. Une petite relance 15 jours avant le tournoi et ainsi, avec mon gros carnet d'adresse échiquéen bâti au fil du temps, ce sont plus de 600 joueurs du grand-ouest informés directement.

C'est vital là aussi car je me suis rendu compte que les infos ne passent pas toujours bien dans les clubs. Si vous envoyez un mail au Président pour votre tournoi, va t-il transmettre aux joueurs? Va t-il afficher au club? et ceux qui ne viennent pas au club? Bref, il faut chercher des moyens pour toucher un maximum de joueurs directement... Ça prend du temps !

Il faut aussi cibler ce que l'on veut. C'est une règle de base. Nous n'avons pas l'argent pour attirer des GMI. Donc nous sommes heureux avec le plateau que nous avons. Il y avait les meilleurs joueurs régionaux et c'est très bien ainsi. On pourrait diminuer le nombre de prix et augmenter largement le premier prix et faire peut-être venir quelques GMI. Mais pour quoi faire? Nous ciblons donc pour nous, plutôt l'élite régionale et surtout la masse des joueurs amateurs et mêmes débutants. C'est notre choix.

C'est important de réfléchir à ça aussi. Que veut-on faire de son tournoi? Pour qui? Pour quoi?

5) les bénévoles: ah ! tout ce que j'ai écrit est bien beau mais il faut du monde pour faire tout ça! Et bien, notre petit club, dans notre campagne au milieu des vignes du muscadet arrive à compter sur 50 à 55 bénévoles chaque année. Dès les inscriptions en septembre, tout le monde, y compris les nouveaux, est largement sollicité. L'ambiance au club aide pour cela. Elle est excellente. Nous sommes un club de mazettes et sommes tous très soudés. Ça aide. Jamais le club n'a eu de difficultés pour constituer son comité directeur (6 membres avec un Président de 22 ans !!!). Et puis, vous êtes sollicités même si vous n'êtes pas élu au comité directeur. D'ailleurs, je n'en fais pas partie moi-même mais j'ai plein de tâches au club... Là aussi, c'est important de solliciter du monde. On ne saute au cou de personne cependant. Les gens sont mis à l'aise et se rendent compte facilement de ce qu'ils peuvent apporter. Et du coup, avec 50 personnes pour le tournoi, on peut accueillir beaucoup de monde et servir environ 220 repas chauds entièrement confectionnés par nos soins. Echecs et gastronomie ! sympa non ?

Nous les avons aussi ces bénévoles car chacun sait que sans ce tournoi (bénéficiaire bien sur financièrement), les comptes du club seraient au rouge très vite. Ca nous permet de nous payer un cours collectif (un pour les jeunes et un pour les adultes) un vendredi sur deux avec Yannick Berthelot tout de même. Sans ces recettes, plus de cours et que resterait-il d'un club sans projet collectif aussi fort et sans cours?

6) dernier point: il y a aussi le "prestige" des organisateurs auprès du milieu échiquéen. J'emploie le mot précédent modestement. Mais quand plusieurs des organisateurs ou arbitres de notre club (1 AF2, 2 AF3 et deux stagiaires) sont très impliqués auprès du comité départemental ou de la Ligue, ça aide à être

connu, reconnu et crédibles ensuite. Les joueurs vous accordent alors leur confiance. L'une des clés du succès est aussi là. Il faut s'impliquer au delà de chez soit et voici le retour... Le travail bénévole, avec compétences j'espère, est récompensé...

Je pense que c'est l'addition de tous ces facteurs, et d'autres sûrement qui fait la réussite du tournoi d'Aigrefeuille.

Mais il faut aussi garder la raison et ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre. L'expérience des 303 joueurs de l'an passé a été rude tout de même pour notre organisation solide. Nous avons donc fixé, hélas, des limites en terme de participation. Nous espérions autour de 250 joueurs et pour cela, nous avons réduit un peu la publicité. Avec 252 joueurs, ce fut parfait. Il y a 11 ans, nous débutions avec 60 et ce fut dur déjà, puis nous avons régulièrement grandi ...

Nous savons que nous ne pouvons pas accueillir les 400 joueurs de ce dimanche à Paris ou bien les foules exceptionnelles de jeunes à Bastia ou Ajaccio.

Enfin, pour conclure, nous lançons notre première réunion de préparation pour l'édition 2010 dans le mois qui suit. Seuls les responsables de chaque secteur de l'organisation y viennent. On n'embête pas nos 50 bénévoles avec des réunions à tout va :)

Il faut aussi en retenir que ce n'est pas parce qu'on est un petit club, dans un endroit peu riche et dans un village, qu'on ne peut rien réussir. On commence par des petits succès et tout est possible... J'entends trop de dirigeants de clubs dans le cadre de mes fonctions à la Ligue se plaindre de la fatalité qui s'abat sur eux... S'ils savaient qui nous sommes à Aigrefeuille... de simples petits joueurs d'échecs, juste motivés et bosseurs :)

Voici voilà.

C'était long et bravo à ceux qui ont tenu jusque là.

Il y a sûrement des idées que tout le monde devrait connaître et que j'ai bien sûr souvent expliquées à d'autres dans la région. Faites-en ce que vous voulez.

Cordialement

Didier Fretel

Arbitre du tournoi Jean Veyrinas d'Aigrefeuille sur Maine (44) et mazette échiquéenne déplorable (eh eh)

QUESTIONS / RÉPONSES D'ARBITRAGE

Si vous avez des questions concernant les règlements, que ce soit à propos des règles les plus élémentaires ou des cas les plus tordus, n'hésitez pas à les poser directement à Stéphane Escafre (Arbitre International et formateur) qui vous répondra sur le site internet de la FFE (rubrique : arbitrage "Un arbitre répond à vos questions").

Lien : <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=3>

Bonjour,

Je viens de constater que je n'avais pas le même classement sur le site de la FFE et sur le site de la FIDE. Je ne chipote pas pour 1 point, je voudrais juste savoir comment cela est possible.

Antoine Duboc

Bonjour,

En fait c'est très courant et le classement sur le site de FIDE est celui qui fait foi.

Comment est-ce possible ?

La FFE mets sa base à jour à la sortie du classement FIDE. La FIDE, par contre, corrige constamment des élos suite à des réclamations. Et le tout est recalculé souvent (parfois toutes les semaines). Donc si le classement d'un de vos adversaires bouge vous pouvez bouger aussi !

Cordialement

Stephen Boyd

QUESTIONS / RÉPONSES TECHNIQUES

Si vous avez des questions techniques concernant les compétitions fédérales, n'hésitez pas à les poser directement à Sylvain Rivier sur le site internet de la FFE

(<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=4>)

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE, LIVRE DE LA FÉDÉRATION

TOUTES VOS RÉPONSES DOIVENT ÊTRE JUSTIFIÉES !

I - Quelques questions élémentaires

Parfois plusieurs réponses sont possibles. Donnez le ou les articles de référence.

1-1 Dans quelle cadence signalez-vous la chute d'un drapeau ?

- (a) 5 min KO (b) 20 min KO (c) 50 min + 10 s/coup (d) 40c/2h puis 1h KO (e) 30 min + 30 s/coup

1-2 Qui décide où la pendule est placée ?

- (a) Les Noirs (b) L'arbitre (c) Les Blancs (d) L'organisateur (e) Personne, on la place à la droite des Noirs

1-3 En partie rapide, deux joueurs jouent Roi dépouillé (seul) contre Roi + Cavalier :

- (a) Vous déclarez la partie nulle
(b) Vous attendez qu'un joueur vous sollicite
(c) Vous attendez la chute d'un drapeau pour intervenir
(d) Vous attendez la chute des deux drapeaux
(e) Vous demandez l'avis du public

1-4 Cadence 10 min. + 10 s./coup. Les Blancs amènent un pion sur la 8^e rangée et appuient sur la pendule, en disant « Dame ! » mais en laissant le pion. Que faites-vous ?

- (a) Je déclare la partie perdue pour coup illégal
(b) Je remplace le pion par une Dame
(c) Je ne fais rien tant que les joueurs ne réclament rien, et je surveille que les spectateurs se taisent
(d) Je demande aux Blancs d'achever la promotion en remplaçant le pion
(e) J'ajoute deux minutes aux Noirs

II – PÉDAGOGIE

2.1 – Un parent vient vous voir : « Mon fils va jouer pour la première fois une partie longue. Son prof lui a montré comment on note les coups. Y-a-t-il autre chose à savoir, par rapport à une partie rapide ? »
Que lui répondez-vous ?

III – UN JOUEUR SE PLAINT

Plusieurs cas. Justifiez votre décision.

3-1 Mon adversaire adoube mes pièces !

3-2 Mon adversaire a remis une pièce en place en disant d'abord « excusez-moi », au lieu de « j'adoube » !

3-3 Mon adversaire adoube sur mon temps.

3-4 Mon adversaire râle parce que j'adoube à chaque coup ! Mais je suis au trait, j'ai le droit !

IV – VRAI OU FAUX ?

- 4.1 - En blitz le 1^{er} coup irrégulier perd la partie ?
- 4.2 - En blitz, on peut reprendre un coup irrégulier tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule ?
- 4.3 - En blitz, on peut reprendre un coup tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule ?
- 4.4 - En rapide, sur un coup irrégulier, on ajoute deux min. à l'adversaire, seulement s'il le réclame ?
- 4.5 - En partie longue, un deuxième coup irrégulier perd la partie ?

V – BLITZ

5.1 – **Vous arbitrez un blitz (5 min KO)** entre Vishy Anand et Etienne Bacrot. Les Blancs capturent le dernier pion des Noirs, il ne reste plus que Roi et Tour contre Roi et Tour ! Aucune enfilade possible. Anand, au trait, vous appelle pour réclamer la nulle. Il lui reste 5 secondes et 20 pour Bacrot. Que faites-vous ?

VI – partie longue

6.1 – Partie longue : Les Blancs tombent au temps, avec Roi, Tour, Fou et deux pions, contre un Roi et pion pour les Noirs. A ce moment le téléphone des Noirs sonne. Résultat ?

VII – 61mn KO

7.1 – 61 min. KO. Il reste 30 min. aux Blancs et 10 min. aux Noirs. Vous passez à côté d'un échiquier. Sur la feuille des Noirs, vous lisez 27.Thd1... et 28.Th1. A ce moment, vous voyez les Blancs jouer 0-0-0. C'est le 42^e coup. Que faites-vous ?

CORRIGÉ DE MARS 2009 - UV 1

I - QUELQUES QUESTIONS ÉLÉMENTAIRES

1-1 Dans quelle cadence signalez-vous la chute d'un drapeau ?

(a) et (b) L'arbitre n'intervient qu'à la demande d'un joueur (B7), pour le 1^{er} tombé. Cependant, il intervient si les deux drapeaux sont tombés (B9)

(c) 50 min + 10 s/coup. Parties longues : équivalence dans le LF art.8 des règles générales. L'arbitre intervient donc (6.9 et 6.10)

(d) 40c/2h puis 1h KO. Idem, on intervient.

(e) 30 min + 30 s/coup. Parties rapide (B7). Calculé pour 60 coups donne 60 min, on est juste à la limite. Pour (c) (d) l'arbitre intervient pour le tombé. Art. 6.9, 6.10, 6.12.

1-2 (b) L'arbitre art.6.4

1-3 (a) Vous déclarez la partie nulle art. 5.2 b) et 9.6. Il n'y a pas de restriction en rapide (ni en blitz)

1-4 Il s'agit d'un coup illégal (3.7 e), mais nous sommes en partie rapide (20 min. art. B1). Habituellement, on n'intervient pas, sauf (art. B6) si les deux Rois sont en échec, et dans le cas d'une promotion incomplète.

(d) Je demande aux Blancs d'achever la promotion en remplaçant le pion

et (e) J'ajoute deux minutes aux Noirs si le joueur réclame. (art.7.4a et b, 6.14)

II – PEDAGOGIE

2.1 – Il s'agit d'un enfant débutant, donc inutile de détailler trop précisément. Il faut rester concret : inutile de parler du Elo Fide, par exemple !

Les règles qu'il connaît en rapide s'appliquent, il doit appuyer sur la pendule avec la main qui joue. Il faudra qu'il note le résultat sur la feuille 1-0, 0-1 ou nulle. Et qu'il n'oublie pas de signer à la fin de la partie. Pour le reste, ce sont les mêmes règles, il faudra juste qu'il prenne son temps. Que l'enfant n'hésite pas à appeler l'arbitre en cas de soucis. Il peut même arrêter la pendule pour chercher l'arbitre. Il peut se lever, mais pas discuter de la partie en cours.

On pouvait, bien sûr, détailler un peu, et laisser le parent trier ce qu'il devait dire à son fils :

L'arbitre intervient sur le tombé, les parties comptent pour le classement Elo national et/ou Fide, pas pour le rapide. Si le placement initial des pièces n'était pas correct, on reprend la partie depuis le début, de même si l'échiquier est mal orienté.

L'arbitre intervient sur un coup illégal, et on revient à la position précédant le coup illégal...

Mais attention : une accumulation d'information risque d'effrayer un parent novice aux Echecs.

III – UN JOUEUR SE PLAINT

On applique l'art. 4.2

3-1 Pas de soucis. L'art 4.2 ne donne pas de restriction, on peut adouber les pièces (les siennes et celles de son adversaire)

3-2 Même si ce n'est pas le terme habituel, c'est acceptable. "J'adoube" ou "I adjust" ne sont donnés qu'à titre d'exemples.

3-3 Ce n'est pas correct, il doit avoir le trait. On l'explique au joueur fautif, on pourra sanctionner selon le 13.4 en cas de récidive.

3-4 A chaque coup, c'est excessif ! Adouber sur son temps est légal, mais comme pour les propositions de nulle, adouber ne doit pas devenir un harcèlement. On peut donc appliquer le 12.6 si le joueur

dérange son adversaire. Agir avec diplomatie car quelqu'un qui adoube vraiment à chaque coup a certainement des problèmes.

IV – VRAI OU FAUX ?

4.1 - Vrai C3 (si l'adversaire demande avant de jouer son coup).

4.2 - Vrai le coup n'est pas achevé C3 et 4.6.

4.3 - Vrai pour un coup irrégulier, mais Faux pour un "mauvais" coup. Art. 4.6 quelle que soit la cadence.

4.4 - Vrai (B6) (sauf si les deux Rois sont en échec, ou une promotion inachevée : on intervient si possible)

4.5 - Faux (7.4.b) c'est le 3^e coup irrégulier qui perd.

V – BLITZ

5.1 – On ne peut pas appliquer le 10.2 en blitz (C2), mais on peut demander à E. Bacrot s'il veut faire nulle (9.1. c). S'il ne veut pas, la partie continue... quelques secondes.

VI – PARTIE LONGUE

6.1 – A moins qu'il n'y ait mat, pat... sur l'échiquier, le gain au temps est validé (6.10). Le téléphone ayant sonné après la fin de la partie, on ne peut pas appliquer le 12.2 b pour donner partie perdue. Cependant le joueur peut être sanctionné selon le 13.4 pour avoir dérangé les parties en cours (12.6, 13.2 et 13.7 b) et/ou pour avoir apporté un téléphone dans la salle de jeu. A priori, mettre partie perdue semble très sévère, mais reste possible.

Certains candidats ont traité la question comme si les deux actions (tombé et sonnerie) étaient simultanées. A ce moment, le téléphone perd. Mettre un double zéro est possible, dans ce cas.

VII – 61MN KO

7.1 – Partie longue, on intervient.

Si la Tour est allée de h1 en d1, elle est passée par e1, la case initiale du Roi blanc. On peut vérifier, sur la feuille de l'adversaire que ce n'est pas une erreur de notation. Peut-être était-ce 27. Thf1 ou Thg1, auquel cas le 0-0-0 resterait peut-être valable. Le doute semble suffisant pour vérifier les conditions de l'art. 3.8 ii (1) et (2).

On arrête alors les pendules, et on indique aux joueurs qu'il faut faire une vérification. On refait la partie sur un autre échiquier, en ayant pris soins de noter la position, le temps.

Si le Roi n'était pas sur la case initiale, il faut reprendre la partie du début (7.1a).

Si le 0-0-0 est illégal, on applique la sanction automatique de deux minutes (7.4a,b, 4.3 et 4.4) et on oblige à jouer le Roi, si c'est légal.

Si le 27^e ou le 28^e coup était illégal, on revient à ce coup, en ajustant le temps avec discernement (par exemple 40 min. aux Blancs, 25 min. aux Noirs).

SESSION DE MARS 2009 UV 1bis DUREE : 2 HEURES

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE, LIVRE DE LA FÉDÉRATION

TOUTES VOS REPONSES DOIVENT ETRE JUSTIFIEES !

I - LA COUPE

1.1 Un club dont l'effectif est de 30 joueurs organise une coupe. Etablissez le plan de cette coupe jusqu'à la finale.

II – LE SYSTEME MOLTER

- 2.1 Expliquez les principes de ce système
- 2.2 Donnez les appariements complets des 3 rondes pour 7 équipes de 4 joueurs en 61 min. KO
- 2.3 Proposez les horaires des parties sur une seule journée
- 2.4 Proposez des départages
- 2.5 Aidez l'organisateur en lui donnant la liste du matériel à apporter dans la salle de jeu
- 2.6 Que devez-vous prévoir en cas de forfait général d'une ou deux équipes ?

III – TERMES ÉCHIQUÉENS

Donnez la définition et un exemple d'utilisation des termes suivants :

- 3.1 Système de Scheveningen
- 3.2 Sonneborn-Berger
- 3.3 Elo

IV – CONNAISSANCE DE LA FEDERATION

- 4.1 Quels sont les clubs qui doivent obligatoirement participer à la coupe de France ?
- 4.2 Quel est le classement estimé d'un poussin qui débute la compétition ?
- 4.3 Quels sont les règlements à mettre à jour le 1^{er} juillet 2009 ?

V – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Vous arbitrez la ronde 2 d'un match de Nationale 3. Vous citez le numéro de chaque article utilisé.

- 5.1 Expliquez le championnat de France des clubs à un journaliste : division ? groupes ? équipes ? joueurs ?
- 5.2 En général, à quelle heure débutent les parties ? A quelle heure doit-on vous donner les compositions d'équipes ?
- 5.3 Qui doit fournir les jeux, les pendules et les feuilles de parties ?
- 5.4 Pour chaque équipe, combien de joueurs ont dû jouer la ronde 1 ?
- 5.5 Pour chaque équipe, combien de joueurs mutés peut-on aligner ?
- 5.6 Expliquez les amendes des forfaits d'équipes et des forfaits individuels en N3 ?
- 5.7 Vous devez transmettre les résultats : à qui ? Quand ? Comment ?
- 5.8 Quelle est la cadence de jeu en N3 ?

CORRECTION DE L'U.V. 1 bis – SESSION D'EXAMEN : mars 2009

I - LA COUPE (réf. Livre de l'Arbitre 2.3)

Préparation du 1^{er} tour : joueurs disponibles = inscrits = 30

Avec 30 inscrits, on peut faire l'hypothèse d'une coupe avec 5 tours (car $30 < 32 = 2^5$). Pour le 1^{er} tour, il y aura deux exempts (à définir par tirage au sort ou par un règlement particulier à cette coupe) : $32 - 30 = 2$

Plan de déroulement de cette coupe

	Participants	Qualifiés
1 ^{er} tour	$30 - 2 = 28$	14
8 ^{ème} de finale	$14 + 2 = 16$	8
Quart de finale	8	4
Demi-finale	4	2
Finale	2	Vainqueur

II – LE SYSTEME MOLTER (réf. Livre de l'Arbitre 2.2)

1) Le système Molter permet d'apparier un grand nombre d'équipe lors d'un petit nombre de rondes.

2) Appariements des 3 rondes pour 7 équipes de 4 joueurs

Echiquier	Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3
1	A1 – C1	C1 – F1	A1 – F1
2	B1 – G1	D1 – E1	B1 – E1
3	F1 – D1	G1 – A1	G1 – C1
4	E1 – F2	A2 – B1	C2 – D1
5	B2 – C2	C2 – E2	D2 – B2
6	D2 – A2	F2 – B2	E2 – A2
7	E2 – G2	G2 – D2	F2 – G2
8	A3 – E3	B3 – F3	C3 – B3
9	D3 – B3	E3 – C3	D3 – A3
10	F3 – G3	G3 – D3	G3 – E3
11	C3 – D4	B4 – A3	E4 – F3
12	G4 – C4	A4 – G4	A4 – C4
13	E4 – B4	C4 – F4	B4 – G4
14	F4 – A4	D4 – E4	F4 – D4

3) Les horaires des rondes : avec la cadence de 61 min. KO, on peut commencer la ronde 1 à 10h00, la ronde 2 à 13h00 et la ronde 3 à 15h30 puis faire la remise des prix à 18h00.

4) Les départages possibles (à choisir avant le début de la compétition) entre les ex-aequo : le système de Berlin, le nombre de victoires, la confrontation directe, les résultats du 1^{er} échiquier, 2^{ème} échiquier...

5) L'arbitre doit aider l'organisateur en lui donnant la liste du matériel pour 28 joueurs :

- a) 15 jeux complets et 20 pendules (plus des jeux pour la salle d'analyse)
- b) 100 feuilles de partie
- c) des stylos...

L'arbitre doit prévoir en plus son propre matériel pour le tirage au sort des équipes, la saisie des résultats, le calcul du classement...

6) L'arbitre doit anticiper la défection d'une ou deux équipes et donc préparer les appariements pour 6 et 5 équipes de 4 joueurs en 3 rondes.

III – TERMES ÉCHIQUÉENS (réf. Livre de l'arbitre)

1) Le **système de Scheveningen** permet de faire jouer un groupe de joueurs contre un autre groupe de joueurs sans que les membres d'un même groupe se rencontrent entre eux.

Exemple : un match entre 2 pays, 2 ligues, 2 clubs ou 2 générations.

2) Le **Sonneborn-Berger** est un système de départage des joueurs ex-aequo.

Exemple d'utilisation : les tournois toutes rondes individuel ou par équipe.

3) Le **Elo** est le système de classement des joueurs d'échecs dont les bases ont été créées par M. Arpad ELO (1903, Hongrie – 1992, Etats-Unis). En France, on utilise le Elo FIDE, le Elo FFE et le Elo rapide.

IV – CONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION

1) Les clubs engagés dans le championnat de France des clubs (TOP 16, nationales 1, 2 et 3) doivent obligatoirement participer à la coupe de France. (réf. Livre de la Fédération)

2) Un poussin est estimé à 1009. (réf. Livre de la Fédération)

3) A partir du 1^{er} juillet 2009, la FIDE change ses textes sur les règles du jeu, le classement FIDE, les normes et titres des joueurs, les titres d'arbitres. (réf. sites internet)

V – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS (réf. Livre de la Fédération : Règles Générales des Compétitions Fédérales et Championnat de France des Clubs)

1) La Nationale 3 correspond à la 4^{ème} division des interclubs. Elle est composée de 16 groupes de 10 équipes. Chaque équipe comprend 8 joueurs...

2) Les parties débutent généralement à 14h15 (art 2.3). On doit vous donner les compositions au moins 15 minutes avant le début des parties (art 3.6).

3) Le club, qui accueille, doit fournir la totalité du matériel : jeux, pendules, feuilles de partie (art 2.6).

4) Pour la composition d'équipe de la ronde 2, au moins 4 joueurs doivent avoir participé à la ronde 1 (art 3.7.g).

5) Une équipe ne peut aligner plus de 3 joueurs mutés (art 3.7.h).

6) En N3, chaque forfait individuel, à partir du 4^e dans la même équipe et dans la même saison, sera sanctionné d'une amende de 100 euros.

Sauf cas de force majeure, tout forfait d'équipe sera sanctionné d'une amende de 300 euros et de 600 euros s'il s'agit de la dernière ronde (art 3.8).

7) Le résultat du match doit être transmis par téléphone, SMS, fax ou mail au directeur du groupe le soir même avant 22 h 00.

Le procès-verbal et les feuilles de parties doivent être expédiés par la poste au tarif lettre au plus tard le lendemain du match (art 3.11).

8) La cadence de jeu en N3 (lors de la saison 2008-2009) est de 1 h 40 pour 40 coups puis 40 minutes avec un incrément de 30 secondes par coup pendant toute la partie.

SESSION DE MARS 2009 UV 2 DUREE : 2 HEURES

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE, LIVRE DE LA FÉDÉRATION

TOUTES VOS REPONSES DOIVENT ETRE JUSTIFIEES !

I – QUESTIONS A CHOIX MULTIPLE

1/ Qui doit effectuer la demande d'Homologation?

- L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : _____ Article : _____

2/ Qui doit transmettre les demandes de licences prises sur place à la FFE ? :

- L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : _____ Article : _____

3/ Qui édite la facture représentant les droits d'homologation ?

- L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : _____ Article : _____

4/ Qui paie les droits d'homologation ?

- L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : _____ Article : _____

5/ Qui est responsable de la transmission des résultats à la FFE ?

- L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : _____ Article : _____

6/ En cas de retard dans la transmission des résultats à la FFE, qui peut être sanctionné ?

- L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : _____ Article : _____

7/ En cas de défection du sponsor, les prix indiqués dans la publicité du tournoi peuvent-ils être minorés ?

- Oui Non

Références précises : Livre : _____ Article : _____

Pour les exercices qui suivent, vous devez utiliser la grille américaine jointe (Voir Annexe 1), générée par le logiciel Papi, version 3.1.

II – GESTION D'OPEN

2.1 Quels sont les départages utilisés ?

2.2 Calculer a, b, c.

2.3 Calculer x, y, z.

2.4 Etablir le classement final

III – CALCUL DE PRIX

Liste des Prix

Classement Général

Prix partagés au système Hort

1er Prix :	800 €
2ème Prix :	600 €
3ème Prix :	400 €
4ème Prix :	200 €
5ème Prix :	100 €

3.1 Etablissez la répartition des prix du classement général.

IV – CALCUL ELO

4.1 Le tournoi a eu lieu du 26 février au 1er mars 2009. La cadence est de 1h30 KO.

4.2 Ce tournoi est-il homologué Fide ? (Justifier la réponse)

4.3 Quelle est la date de parution du prochain classement Elo Fide?

4.4 Quelle est la performance Fide réalisée par Etienne JEANNESSON?

ANNEXE 1 : Grille américaine après la ronde 9

PI	Nom	Elo		Cat.	Fede	Ligue	Rd01	Rd02	Rd03	Rd04	Rd05	Rd06	Rd07	Rd08	Rd09	Pts	Tr.	Perf.
1	JEANNESSON Etienne	1780	N	BenM	FRA	IDF	+19N	+29B	+10N	-9B	+16N	+12B	+6N	+3B	-2N	7	41	1919
2	LEMEILLE Francois	1903	F	BenM	FRA	IDF	+27B	-6N	+26B	=33N	+24B	+10N	+14B	=4N	+1B	7	39	1896
	GROS Alexandre	1787	F	BenM	FRA	IDF	=17N	+21B	+33B	+5N	-6B	+34N	+9N	=2B	=3N	6,5	a	x
	MIRIMANIAN Haik	1831	F	BenM	ARM	IDF	+22N	+12B	=16N	+23B	+9N	=6N	+11B	-1N	=4B	6,5	b	y
	RAVOT Emmanuel	1785	F	BenM	FRA	IDF	>40B	+8B	=6N	-4B	-10N	+26N	+34B	+11B	+13N	6,5	c	z
6	CLEMENT Alexandre	1725	F	BenM	FRA	IDF	+28N	+2B	=5B	+15N	+4N	=3B	-1B	=13N	=7B	6	45	1883
7	TON-THAT Nicolas	1848	F	BenM	FRA	IDF	+30N	+11B	=23N	=16B	-12N	=8B	+17N	+15B	=6N	6	39	1801
8	COHEN-CODAR Ariel	1647	F	BenM	FRA	IDF	+39B	-5N	+35B	-13N	+20B	=7N	+10B	=14N	+16B	6	39	1736
9	KARCENTY Louis	1840	N	BenM	FRA	IDF	+43B	+24N	+14B	+1N	-3B	-11N	-4B	+19N	=12B	5,5	42	1778
10	BREBAN Victor	1574	F	BenM	FRA	IDF	+46B	+13N	-1B	=24N	+5B	-2B	-8N	+26N	+23B	5,5	41	1791
11	MARTIN Axel	1721	F	BenM	FRA	IDF	+38B	-7N	+20B	+41N	+13B	+9B	-3N	-5N	=14B	5,5	40	1768
12	RALAIVAO Maxence	1690	N	BenM	FRA	IDF	+35B	-3N	+38B	+18N	+7B	-1N	-13B	+28N	=9N	5,5	40	1684
13	CAILLE Vincent	1760	F	BenM	FRA	IDF	+25N	-10B	+19N	+8B	-11N	+18B	+12N	=6B	-5B	5,5	40	1679
14	PICHON Julien	1752	F	BenM	FRA	IDF	+18N	+32B	-9N	+29B	=23N	+17B	-2N	=8B	=11N	5,5	39	1726
15	BECACHE Matthias	1790	F	BenM	FRA	IDF	+34B	-33N	+30B	-6B	+28N	+16B	=23N	-7N	+18B	5,5	35	1707
16	GRIGORIAN Roudolph	1740	F	BenM	FRA	IDF	+36B	+42N	=3B	=7N	-1B	-15N	+35B	+23B	-8N	5	39	1687
17	QUINQUENEAU Dylan	1520	F	BenM	FRA	IDF	=4B	-26N	+21B	+43N	+41B	-14N	-7B	=20N	+31B	5	37	1643
18	VENOU Radjou	1370	N	BenM	FRA	IDF	-14B	+46N	+27B	-12B	+40N	-13N	+29B	+24N	-15N	5	35	1675
19	GRANATA Adam	1440	N	BenM	FRA	IDF	-1B	+39N	-13B	+38N	=27B	+33N	=24B	-9B	+30N	5	34	1650
20	CHHUON David	1410	N	BenM	FRA	IDF	-23N	+37B	-11N	+22B	-8N	=30B	+27N	=17B	+29B	5	34	1624
21	LECOMTE Tanguy	1199	E	BenM	FRA	IDF	=26B	-4N	-17N	+31B	-43B	+38N	+33B	+34N	=24B	5	32	1606
22	JARDIN Antoine	1530	N	BenM	FRA	IDF	-3B	-38N	+39B	-20N	-36B	+45N	+37B	+35N	+28B	5	28	1423
23	ZHAO Nicolas	1760	N	BenM	FRA	IDF	+20B	+41N	=7B	-3N	=14B	+35N	=15B	-16N	-10N	4,5	39	1663
24	TRIBOULIN Boyann	1714	F	BenM	FRA	IDF	+44N	-9B	+32N	=10B	-2N	+27B	=19N	-18B	=21N	4,5	37	1552
25	BEAUFILS Antoine	1410	N	BenM	FRA	IDF	-13B	+45N	-41B	-27N	+42B	=36N	-26B	+33N	+34B	4,5	27	1493
26	JIA David	1580	N	BenM	FRA	IDF	=21N	+17B	-2N	-34B	+44N	-5B	+25N	-10B	=27N	4	37	1521
27	VADOT Alexandre	1570	N	BenM	FRA	IDF	-2N	+28B	-18N	+25B	=19N	-24N	-20B	+36N	=26B	4	35	1463
28	MECHALY Dan	1340	N	BenM	FRA	IDF	-6B	-27N	+46B	+30N	-15B	+41N	+40N	-12B	-22N	4	35	1548
29	TERRADOT Francois	1590	N	BenM	FRA	IDF	+45B	-1N	+42B	-14N	-35B	>43N	-18N	+32B	-20N	4	34	1344
30	CHARLIER Matthieu	1530	N	BenM	FRA	IDF	-7B	+36N	-15N	-28B	+38B	=20N	=31B	+39N	-19B	4	33	1443
31	DANIEL Adrien	1199	E	BenM	FRA	IDF	-33B	=34N	-43B	-21N	+39B	+44B	=30N	>40N	-17N	4	30	1396
32	LECONTE Nicolas	1440	N	BenM	FRA	IDF	>47N	-14N	-24B	-35N	-37B	+42N	+36B	-29N	+39B	4	28	1358
33	MOISSET Hugo	1650	N	BenM	FRA	IDF	+31N	+15B	-4N	=2B	-34N	-19B	-21N	-25B	+42N	3,5	37	1485
34	EK Jonathan	1520	N	BenM	FRA	IDF	-15N	=31B	+44N	+26N	+33B	-4B	-5N	-21B	-25N	3,5	35	1503
35	GRAZIANI Charles	1220	N	BenM	FRA	IDF	-12N	+40B	-8N	+32B	+29N	-23B	-16N	-22B	=37N	3,5	34	1445
36	BRIAND Valentin	1360	N	BenM	FRA	IDF	-16N	-30B	+37N	-40B	+22N	=25B	-32N	-27B	+44B	3,5	31	1410
37	DUGUAY Thomas	1199	E	BenM	FRA	IDF	-41B	-20N	-36B	>46N	+32N	-40B	-22N	+38N	=35B	3,5	28	1288
38	IASONI Enzo	1330	N	BenM	FRA	IDF	-11N	+22B	-12N	-19B	-30N	-21B	+44N	-37B	EXE	3	35	1313
39	DAO LEUANG Vra Youth	1199	E	BenM	FRA	IDF	-8N	-19B	-22N	+45B	-31N	EXE	+41B	-30B	-32N	3	32	1292
40	LOUVRIER Dimitri	1510	N		FRA	IDF	<5N	-35N	+45B	+36N	-18B	+37N	-28B	<31B		3	30	1314
41	PAPAIL Erwan	1600	N	BenM	FRA	IDF	+37N	-23B	+25N	-11B	-17N	-28B	-39N	-42B	+45N	3	29	1324
42	PAUVERT Maxime	1190	N	BenM	FRA	IDF	EXE	-16B	-29N	-44B	-25N	-32B	+45N	+41N	-33B	3	28	1251
43	JAANIMAGI Christian	1530	N		FRA	IDF	-9N	=44B	+31N	-17B	+21N	<29B				2,5	33	1519
44	PICHARD Guillaume	1310	N	BenM	FRA	IDF	-24B	=43N	-34B	+42N	-26B	-31N	-38B	+45B	-36N	2,5	26	1260
45	GOURRET Gael	1199	E	BenM	FRA	IDF	-29N	-25B	-40N	-39N	EXE	-22B	-42B	-44N	-41B	1	28	1000
46	ZIDER Hugo	1199	E		FRA	IDF	-10N	-18B	-28N	<37B						0	33	1000
47	BESOMBES Romain	1761	F	BenM	FRA	IDF	<32B									0	32	

CORRIGE DE MARS 2009- UV 2

Exercice 1

QCM :

L'open International d'Échecs de la Ville aura lieu du 1^{er} au 9 juin 2009.

1/ Qui doit effectuer la demande d'Homologation?

L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : FFE 4.3.1 Article : 2.4

2/ Qui doit transmettre les demandes de licences prises sur place à la FFE ? :

L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : FFE 4.3.1 Article 2.6

3/ Qui édite la facture représentant les droits d'homologation ?

L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : Arbitre Chapitre 2.5

4/ Qui paie les droits d'homologation ?

L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre : FFE 4.3.1 Article : 2.4

5/ Qui est responsable de la transmission des résultats à la FFE ?

L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre FFE 4.3.1 Article 4

6/ En cas de retard dans la transmission des résultats à la FFE, qui peut être sanctionné ?

L'organisateur L'arbitre Le sponsor

Références précises : Livre de l'Arbitre Chapitre : 2.5

*Rappel : le rapport technique doit être adressé au plus tard **7 jours à l'issue du tournoi**, faute de quoi d'une part l'organisateur règlera **une amende de 67 euros**, d'autre part l'arbitre sera sanctionné par la D.N.A.*

7/ En cas de défection du sponsor, les prix indiqués dans la publicité du tournoi peuvent-ils être minorés ?

Oui Non

Références précises : Livre : FFE 4.3.1 Article : 2.4

A la lecture de la grille américaine jointe, générée par le logiciel Papi, version 3.1.

Exercice 2 :

a/ Quels sont les départages utilisés ?

Départage 1 : Tr=Buchholz tronqué (des 2 plus mauvais scores des adversaires, qui est l'option par défaut de Papi 3.1 pour un tournoi en 9 rondes)

Départage 2 : Perf = Performance

b/ et c/ Calculer a, b, c et x, y et z

Pour chacun des 3 joueurs, nous utiliserons un tableau récapitulatif

Calcul de a et x:

Alexandre GROS a un classement à 1787 ; sa fourchette d'ajustement est [1787-350 ;1787+350] soit [1437; 2137].

Tableau préparatif

Ronde	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
Score Adv.	5	5	3.5	6.5	6	3.5	5.5	7	6.5
Ajusté	5	5	3.5	6	6	3.5	5.5	7	6.5
Elo Adv.	1520	NC	1650	1785**	1725	1520	1840	1903	1831**
Elo Adv. ajusté à la Perf (règle des 350 points)	1520	*1502	1650	1785	1725	1520	1840	1903	1831

$$a = 5 + 5 + 3.5 + 6 + 6 + 3.5 + 5.5 + 7 + 6.5 = 41.$$

* La moyenne des classés du niveau 5 points est $(1740 + 1520 + 1370 + 1440 + 1410 + 1530) / 6 = 1502$.

La performance est de $P = M + Q$ avec $M = (1520 + 1502 + 1650 + 1785 + 1725 + 1520 + 1840 + 1903 + 1831) / 9 = 1697$

** déduction logique

Score réalisé à 6.5 sur 9 soit $Q = +175$ (ch 2.4 L.A.) soit $x = 1697 + 175 = 1872$.

Calcul de b et y :

Haik MIRIMANIAN a un classement à 1831 ; sa fourchette d'ajustement est [1831-350 ; 1831+350] soit [1481 ; 2181].

Tableau préparatif

Ronde	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
Score Adv.	5	5.5	5	4.5	5.5	6	5.5	7	6.5
Ajusté	5	5.5	5	4.5	5.5	6	5.5	7	6.5
Elo Adv.	1530	1690	1740	1760	1840	1725	1721	1780	1787**
Elo Adv. ajusté à la Perf (règle des 350 points)	1530	1690	1740	1760	1840	1725	1721	1780	1787

$$b = 5 + 5.5 + 5 + 4.5 + 5.5 + 6 + 5.5 + 7 + 6.5 = 41.$$

La performance est de $P = M + Q$ avec $M = (1530 + 1690 + 1740 + 1760 + 1840 + 1725 + 1721 + 1780 + 1787) / 9 = 1730$

** déduction logique

Score réalisé à 6.5 sur 9 soit $Q = +175$ (ch 2.4 L.A.) soit $x = 1730 + 175 = 1905$.

Calcul de c et z :

Emmanuel RAVOT a un classement à 1785 ; sa fourchette d'ajustement est [1785-350 ; 1785+350] soit [1435 ; 2135].

Tableau préparatif

Ronde	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
Score Adv.	+ Fo	6	6	6.5	5.5	4	3.5	5.5	5.5
Ajusté	4.5	6	6	6.5	5.5	4	3.5	5.5	5.5
Elo Adv.	Fo	1647	1725	1787	1574	1580	1520	1721	1760
Elo Adv. ajusté à la Perf (règle des 350 points)	Fo	1647	1725	1787	1574	1580	1520	1721	1760

$$c = 4.5 + 6 + 6 + 6.5 + 5.5 + 4 + 3.5 + 5.5 + 5.5 = 39.5.$$

La performance est de $P = M + Q$ avec $M = (1647 + 1725 + 1787 + 1574 + 1580 + 1520 + 1721 + 1760) / 8 = 1664$

Score réalisé à 5.5 sur 8 soit $Q = +141$ (ch 2.4 L.A.) soit $z = 1664 + 141 = 1805$.

d/ Etablir le classement final

3	MIRIMANIAN Haik	1831	BenM	6,5	41	1905
4	GROS Alexandre	1787	BenM	6,5	41	1872
5	RAVOT Emmanuel	1785	BenM	6,5	39,5	1805

Exercice 3 :

Liste des Prix

Classement Général Prix partagés au système Hort

1er Prix :	JEANNESSON Etienne	750 €
2ème Prix :	LEMEILLE Francois	650 €
3ème Prix :	MIRIMANIAN Haik	316,67 €
4ème Prix :	GROS Alexandre	216,67 €
5ème Prix :	RAVOT Emmanuel	166,67 €

Exercice 4 :

Les joueurs étant tous classés en dessous de 2200, la cadence est homologuée Fide.

Parution du Elo Fide le 1^{er} avril 2009.

Etienne JEANNESSON a disputé 5 parties contre des joueurs classés Fide, qui lui fait donc une performance sur 5 parties :

Moyenne des adversaires : $1574+1740+1725+1831+1903/5=1755$; avec 4 points sur 5 il marque 3×0.5 points de plus que la moyenne ce qui donne un bonus de $3 \times 12.5=37.5$

Ainsi, sa performance Fide est de : $1755+37.5=1793$.

SESSION DE MARS 2009 UV 1J DUREE : 2 HEURES

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE, LIVRE DE LA FÉDÉRATION

TOUTES VOS REPONSES DOIVENT ETRE JUSTIFIEES !

I - Quelques questions élémentaires

Parfois plusieurs réponses sont possibles. Donnez le ou les articles de référence.

1-1 Dans quelle cadence signalez-vous la chute d'un drapeau ?

(a) 5 min KO (b) 20 min KO (c) 50 min + 10 s/coup (d) 40c/2h puis 1h KO (e) 30 min + 30 s/coup

1-2 Qui décide où la pendule est placée ?

(a) Les Noirs (b) L'arbitre (c) Les Blancs (d) L'organisateur (e) Personne, on la place à la droite des Noirs

1-3 En partie rapide, deux joueurs jouent Roi dépouillé (seul) contre Roi + Cavalier :

- (a) Vous déclarez la partie nulle
- (b) Vous attendez qu'un joueur vous sollicite
- (c) Vous attendez la chute d'un drapeau pour intervenir
- (d) Vous attendez la chute des deux drapeaux
- (e) Vous demandez l'avis du public

1-4 Cadence 10 min. + 10 s./coup. Les Blancs amènent un pion sur la 8e rangée et appuient sur la pendule, en disant « Dame ! » mais en laissant le pion. Que faites-vous ?

- (a) Je déclare la partie perdue pour coup illégal
- (b) Je remplace le pion par une Dame
- (c) Je ne fais rien tant que les joueurs ne réclament rien, et je surveille que les spectateurs se taisent
- (d) Je demande aux Blancs d'achever la promotion en remplaçant le pion
- (e) J'ajoute deux minutes aux Noirs

II – PEDAGOGIE

2.1 – Un parent vient vous voir : « Mon fils va jouer pour la première fois une partie longue. Son prof lui a montré comment on note les coups. Y-a-t-il autre chose à savoir, par rapport à une partie rapide ? »
Que lui répondez-vous ?

III – CATEGORIE

3.1 – A quelle catégorie appartient un joueur né le 2 janvier 1996.

IV – VRAI OU FAUX ?

4.1 - En blitz le 1er coup irrégulier perd la partie ?

4.2 - En blitz, on peut reprendre un coup irrégulier tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule ?

4.3 - En blitz, on peut reprendre un coup tant qu'on n'a pas appuyé sur la pendule ?

4.4 - En rapide, sur un coup irrégulier, on ajoute deux min. à l'adversaire, seulement s'il le réclame ?

4.5 - En partie longue, un deuxième coup irrégulier perd la partie ?

V – Championnat de France Jeunes interclubs

5.1 – Combien de joueurs composent une équipe du plus haut niveau des Championnats de France Jeunes Interclubs ?

VI – partie longue

6.1 – Partie longue : Les Blancs tombent au temps, avec Roi, Tour, Fou et deux pions, contre un Roi et pion pour les Noirs. Résultat ?

VII – Championnat de France Jeunes

7.1 – Où se déroule le Championnat de France Jeunes 2009 ?

CORRIGE DE MARS 2009 - UV 1J

I - QUELQUES QUESTIONS ÉLÉMENTAIRES

1-1 Dans quelle cadence signalez-vous la chute d'un drapeau ?

(a) et (b) L'arbitre n'intervient qu'à la demande d'un joueur (B7), pour le 1^{er} tombé. Cependant, il intervient si les deux drapeaux sont tombés (B9)

(c) 50 min + 10 s/coup. Parties longues : équivalence dans le LF art.8 des règles générales. L'arbitre intervient donc (6.9 et 6.10)

(d) 40c/2h puis 1h KO. Idem, on intervient.

(e) 30 min + 30 s/coup. Parties rapide (B7). Calculé pour 60 coups donne 60 min, on est juste à la limite. Pour (c) (d) l'arbitre intervient pour le tombé. Art. 6.9, 6.10, 6.12.

1-2 (b) L'arbitre art.6.4

1-3 (a) Vous déclarez la partie nulle art. 5.2 b) et 9.6. Il n'y a pas de restriction en rapide (ni en blitz)

1-4 Il s'agit d'un coup illégal (3.7 e), mais nous sommes en partie rapide (20 min. art. B1). Habituellement, on n'intervient pas, sauf (art. B6) si les deux Rois sont en échec, et dans le cas d'une promotion incomplète.

(d) Je demande aux Blancs d'achever la promotion en remplaçant le pion

et (e) J'ajoute deux minutes aux Noirs si le joueur réclame. (art.7.4a et b, 6.14)

II – PEDAGOGIE

2.1 – Il s'agit d'un enfant débutant, donc inutile de détailler trop précisément. Il faut rester concret : inutile de parler du Elo Fide, par exemple !

Les règles qu'il connaît en rapide s'appliquent, il doit appuyer sur la pendule avec la main qui joue. Il faudra qu'il note le résultat sur la feuille 1-0, 0-1 ou nulle. Et qu'il n'oublie pas de signer à la fin de la partie. Pour le reste, ce sont les mêmes règles, il faudra juste qu'il prenne son temps. Que l'enfant n'hésite pas à appeler l'arbitre en cas de soucis. Il peut même arrêter la pendule pour chercher l'arbitre. Il peut se lever, mais pas discuter de la partie en cours.

On pouvait, bien sûr, détailler un peu, et laisser le parent trier ce qu'il devait dire à son fils :

L'arbitre intervient sur le tombé, les parties comptent pour le classement Elo national et/ou Fide, pas pour le rapide. Si le placement initial des pièces n'était pas correct, on reprend la partie depuis le début, de même si l'échiquier est mal orienté.

L'arbitre intervient sur un coup illégal, et on revient à la position précédant le coup illégal...

Mais attention : une accumulation d'information risque d'effrayer un parent novice aux Echecs.

III – CATEGORIE

On calcule les catégories au 1^{er} janvier de "l'année sportive" (saison) en cours (art. 19 du RI de la FFE). Quel âge avait-il au 1^{er} janvier 2009 ? $2009 - 1996 = 13$ ans... mais le 2 janvier. Le 1^{er}, il avait encore 12 ans. Il est benjamin.

Avec 13 ans aussi, mais si la justification n'est pas correcte, le candidat n'aura pas la note maximale.

IV – VRAI OU FAUX ?

4.1 - Vrai C3 (si l'adversaire demande avant de jouer son coup).

4.2 - Vrai le coup n'est pas achevé C3 et 4.6.

4.3 - Vrai pour un coup irrégulier, mais Faux pour un "mauvais" coup. Art. 4.6 quelle que soit la cadence.

4.4 - Vrai (B6) (sauf si les deux Rois sont en échec, ou une promotion inachevée : on intervient si possible)

4.5 - Faux (7.4.b) c'est le 3^e coup irrégulier qui perd.

V – BLITZ

5.1 – On ne peut pas appliquer le 10.2 en blitz (C2), mais on peut demander à E. Bacrot s'il veut faire nulle (9.1. c). S'il ne veut pas, la partie continue... quelques secondes.

VI – PARTIE LONGUE

6.1 – A moins qu'il n'y ait mat, pat... sur l'échiquier, le gain au temps est validé (6.10). Le téléphone ayant sonné après la fin de la partie, on ne peut pas appliquer le 12.2 b pour donner partie perdue. Cependant le joueur peut être sanctionné selon le 13.4 pour avoir dérangé les parties en cours (12.6, 13.2 et 13.7 b) et/ou pour avoir apporté un téléphone dans la salle de jeu. A priori, mettre partie perdue semble très sévère, mais reste possible.

Certains candidats ont traité la question comme si les deux actions (tombé et sonnerie) étaient simultanées. A ce moment, le téléphone perd. Mettre un double zéro est possible, dans ce cas.

VII – CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

Les championnats de France 2009 se déroulent à Aix les Bains. Un arbitre jeune a fait partie de l'équipe d'arbitrage !



REGLEMENTATIONS POUR LA FORMATION ET LA CLASSIFICATION DES ARBITRES

Courriel du 27 Janvier 2009

A toutes les Fédérations Nationales d'Echecs

Chers amis,

L'Assemblée Générale de la FIDE à Dresde a approuvé la REGLEMENTATION POUR LA FORMATION DES ARBITRES D'ECHECS (voir : FIDE Handbook, B.05 : "Réglementation pour les titres d'arbitres", paragraphe 7, Annexe 1) et la REGLEMENTATION POUR LA CLASSIFICATION DES ARBITRES (voir : FIDE Handbook, B.05 : "Réglementation pour les titres d'arbitres", paragraphe 8, Annexe 2).

Concernant la REGLEMENTATION POUR LA FORMATION D'ARBITRES D'ECHECS, il est effectivement en application depuis l'Assemblée Générale de Turin (2006), mais j'aimerais attirer votre attention sur l'Article 6.1, stipulant qu'il y aurait des droits d'examen pour chaque participant aux Séminaires et que la FIDE facturera la fédération organisatrice en ce sens, après approbation du rapport de Séminaire.

Concernant la REGLEMENTATION POUR LA CLASSIFICATION DES ARBITRES, le Conseil des Arbitres demande aimablement la coopération de toutes les Fédérations Nationales d'Echecs, afin de fournir les listes des Arbitres de chaque catégorie et de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale de la FIDE ou du Bureau Exécutif, lors du prochain Congrès.

Dans ce but, il est aimablement demandé à chaque Fédération de produire la liste de ses Arbitres Internationaux (AI) et Arbitres FIDE (AF) Actifs et Inactifs, puis de classer leurs AI et AF Actifs dans les Catégories (A, B, C et D), selon le règlement en vigueur.

Toutes ces listes doivent être envoyées au Conseil des Arbitres (Président : Panagiotis Nikolopoulos, takisnik@yahoo.com, Secrétaire : Dirk De Ridder, ECU_DirkDeRidder@skynet.be, Membre : Werner Stubenvoll, Werner.stubenvoll@liwest.at), qui vérifiera les propositions des Fédérations concernant la classification de leurs Arbitres, produira la liste de tous les Arbitres (de toutes les fédérations) de chaque Catégorie et les présentera lors du prochain congrès de la FIDE (Juin 2009), pour l'approbation finale par l'Assemblée Générale (ou Bureau Exécutif).

Il est aimablement demandé aux Fédérations d'envoyer leurs listes au Conseil des Arbitres avant le 10 mai 2009.

Merci d'avance pour votre coopération.

Cordialement,

AI Panagiotis Nikolopoulos
Président
Conseil des Arbitres de la FIDE

Réglementation pour la formation des arbitres d'Échecs

Article :1 Généralités.

- .1 Cette réglementation couvre tous les aspects concernant la formation des Arbitres et les Séminaires qui sont organisés dans le monde entier.
- .2 Les Séminaires qui ne sont pas organisés en accord avec cette réglementation ne seront pas reconnus par la FIDE et ne permettront pas de délivrer des normes pour les titres d'Arbitres.

Article :2 Organisation.

- .1 Les Séminaires pour les Arbitres doivent être organisés par une Fédération d'Échecs ou une Académie d'Échecs ou toute autre organisation d'échecs appartenant à la Fédération Nationale appropriée, après autorisation et approbation par la FIDE. Il devrait y avoir un Comité d'Organisation du Séminaire, composé de 3 membres comme suit :
 - d) Un membre nommé par le Conseil des Arbitres de la FIDE.
 - e) Un membre nommé par la Fédération, Académie ou organisation hôte.
 - f) Un membre nommé par le Conseil des Arbitres de la Fédération hôte.
- .2 Afin d'organiser un Séminaire, la Fédération hôte (ou l'Académie d'Échecs ou une autre organisation d'échecs appartenant à cette Fédération) doit envoyer une candidature au Conseil des Arbitres de la FIDE, au moins 4 mois avant la date proposée de début du Séminaire. La candidature inclura :
 - a) L'organisateur, les dates, le lieu et l'horaire.
 - b) Les participants (un nombre de personnes, leurs Fédérations, etc.).
 - c) Les sujets qui seront discutés durant le cours.
 - d) Les membres proposés pour le Comité d'Organisation du Séminaire.
 - e) Le formateur proposé pour le Séminaire (qui devrait être approuvé par le Conseil des Arbitres de la FIDE) et son Assistant, qui viendra de la Fédération hôte.
 - f) D'autres éléments relatifs au Séminaire, tels que tous les droits demandés aux participants, les conditions d'hébergement, etc.
- .3 Le membre du Comité d'Organisation qui est proposé par le Conseil des Arbitres de la FIDE agira en Observateur. L'Observateur s'assurera de la bonne application de la présente Réglementation au cours du Séminaire. Après la fin du Séminaire, l'Observateur enverra un rapport complet au Conseil des Arbitres de la FIDE, dans le mois suivant la fin du Séminaire.
- .4 Dans la semaine suivant la fin du Séminaire, le Comité d'Organisation fournira les résultats des examens et enverra un rapport complet au Conseil des Arbitres de la FIDE.
- .5 A réception de ce rapport, le Conseil des Arbitres de la FIDE vérifiera le rapport, annoncera les résultats et transmettra le rapport à la FIDE pour approbation finale, dans un délai d'un mois.

Article :3 Formateurs.

- .1 Le Conseil des Arbitres de la FIDE dressera une liste des Formateurs proposés pour les Séminaires d'Arbitres, avant que la présente réglementation n'entre en vigueur, pour approbation par la FIDE. Cette liste comprendra tous les Arbitres Internationaux ayant servi en tant que Formateurs dans au moins un Séminaire International pour la FIDE ou en tant qu'Arbitre International, dans les 3 dernières années.
- .2 Dans chaque Séminaire, le cours sera donné par un formateur, qui devra avoir le titre d'AI, et un assistant, également détenteur du titre d'AI. Le formateur sera proposé par la Fédération hôte et devra être approuvé par le Conseil des Arbitres de la FIDE. L'assistant sera nommé par la Fédération hôte.
- .3 La liste des Formateurs sera incrémentale. Le Conseil des Arbitres de la FIDE proposera, pour insertion dans la liste, tout AI ayant servi en tant qu'assistant dans au moins 3 séminaires pour Arbitres, après approbation finale par la FIDE.

Article :4 Sujets des Séminaires.

- .1 La liste suivante de sujets est recommandée pour les cours des Séminaires d'Arbitres :
 - a) Règles du Jeu d'Echecs (incluant Rapide, Blitz, etc.)
 - b) Règles des Tournois
 - c) Types de tournois, départages.
 - d) Système Suisse. Règles d'appariement.
 - e) Réglementation pour le classement et les titres sur l'échiquier.
 - f) Réglementation pour les titres d'arbitres.
 - g) Utilisation de pendules électroniques.
- .2 La durée minimale proposée pour le Séminaire est 15 heures, avec chaque session consistant en 3 heures.
- .3 Tous les participants du Séminaire recevront les supports de cours, incluant tous les sujets traités.

Article :5 Test d'évaluation.

- .1 A la fin de chaque cours, les participants du Séminaire peuvent prendre part à l'examen écrit.
- .2 Les participants qui obtiendront 80% ou plus du nombre total de points seront considérés comme ayant obtenu une norme pour le titre d'Arbitre FIDE. Seule une telle norme sera utilisée pour l'obtention du titre d'Arbitre FIDE.
- .3 Le Comité d'Organisation du Séminaire préparera les tests d'évaluation, corrigera les copies et enverra un rapport complet au Conseil des Arbitres de la FIDE après la fin du séminaire.
- .4 Après la fin du Séminaire, tous les participants recevront un certificat de participation délivré par les Organisateurs.

Article :6 Droits.

- .1 Les droits d'examen seront de 20 Euro par personne. La Fédération organisatrice sera facturée sur la base du nombre de participants.

Réglementation pour la Classification des Arbitres d'Echecs

Article :7 Généralités.

- .1 Cette réglementation couvre tous les aspects concernant la classification des Arbitres d'Echecs (AI et AF).
- .2 Les Arbitres d'Echecs (AI et AF) sont classés en deux (2) catégories générales : Arbitres Actifs (a) ou Inactifs (i).
- .3 Un Arbitre International (AI) est considéré Inactif si dans une période de deux (2) ans, il n'a jamais officié en tant qu'arbitre dans aucune manifestation échiquéenne internationale, selon l'article 4.6 de la Réglementation pour les Titres d'Arbitres.
- .4 Un Arbitre FIDE (AF) est considéré Inactif si dans une période de deux (2) ans, il n'a jamais officié en tant qu'arbitre dans aucune manifestation échiquéenne comptabilisée pour le classement FIDE, selon l'article 3.5 de la Réglementation pour les Titres d'Arbitres.

Article :8 AI et AF Inactifs.

- .1 Les AI et AF Inactifs sont listés dans une liste séparée (Liste des Arbitres Inactifs), qui est publiée tous les deux (2) ans par la Commission des Arbitres (CA), en coopération avec les Fédérations et après approbation par l'Assemblée Générale de la FIDE
- .2 Un AI ou AF Inactif peut être considéré Actif à nouveau, uniquement après avoir officié en tant qu'Arbitre dans au moins deux (2) manifestations échiquéennes appropriées (manifestations internationales pour les AI, manifestations comptabilisées pour le classement FIDE pour les AF) et après approbation par la CA. La Fédération dont dépend l'Arbitre devra envoyer une candidature à la CA, vérifiant cela.

Article :9 AI et AF Actifs.

- .1 Les AI et AF Actifs sont classés dans les catégories suivantes :
 -)a Catégorie A
 -)b Catégorie B
 -)c Catégorie C
 -)d Catégorie D
- .2 Dans la Catégorie A sont classés uniquement les AI qui satisfont tous les critères suivants :
 -)a Ils ont été Arbitres Actifs durant les dix (10) dernières années.
 -)b Ils ont démontré une excellente connaissance des Règles du Jeu d'Echecs et de la Réglementation des Tournois et aucune sanction n'a été prononcée à leur encontre durant leur activité d'Arbitre.
 -)c Ils ont officié en tant qu'Arbitre Principal ou Arbitre Principal Adjoint dans au moins une (1) manifestation Mondiale majeure (Olympiade, tournois et matches du Championnat du Monde Individuel, Masculin et Féminin, Coupe du Monde, Championnat du Monde par Equipe Masculin et Féminin, Championnats du Monde Jeunes et Junior, Tournois Grand Prix de la FIDE) durant les cinq (5) dernières années.
- .3 Dans la Catégorie B sont classés uniquement les AI qui satisfont tous les critères suivants :
 -)a Ils ont été Arbitres Actifs durant les dix (10) dernières années.
 -)b Ils ont démontré une excellente connaissance des Règles du Jeu d'Echecs et de la Réglementation des Tournois et aucune sanction n'a été prononcée à leur encontre durant leur activité d'Arbitre.
 -)c Ils ont officié en tant qu'Arbitre Principal ou Arbitre Principal Adjoint dans au moins deux (2) manifestations Continentales majeures (tournois du Championnat Continental Individuel Masculin et Féminin, Championnat Continental par Equipe Masculin et Féminin, Championnats Continentaux Jeunes et Junior, Tournois de Coupe Continentale des Clubs), ou Mondiales mineures (Championnats du Monde Scolaire Individuel, Championnats du Monde Amateur Masculin et

Féminin, Olympiade des moins de 16 ans, Championnats du Monde Rapide et Blitz) durant les cinq (5) dernières années.

- .4 Dans la Catégorie C sont classés uniquement les AI et AF qui satisfont tous les critères suivants :
- a) Ils ont été Arbitres Actifs durant les cinq (5) dernières années.
 - b) Ils ont démontré une excellente connaissance des Règles du Jeu d'Échecs et de la Réglementation des Tournois et aucune sanction n'a été prononcée à leur encontre durant leur activité d'Arbitre.
 - c) Ils ont officié en tant qu'Arbitre Principal ou Arbitre Principal Adjoint dans au moins deux (2) manifestations Continentales mineures (Championnat Continental Scolaire Individuel et par Équipes, Championnats Continentaux Rapide et Blitz, Tournois par Équipes ou Tournois au Système Suisse avec plus de 150 participants) durant les cinq (5) dernières années.
- .5 Dans la Catégorie D sont classés tous les autres AI et AF.

Article :10 Procédure de classification des AI et AF

- .1 La Commission des Arbitres aura la responsabilité de la classification des AI et AF Actifs dans les Catégories mentionnées ci-dessus, en accord avec les propositions des Fédérations, les Rapports de Tournois et les Rapports d'Arbitres Principaux.
- .2 Les Fédérations doivent envoyer à la Commission des Arbitres leurs propositions, incluant les listes de leurs AI et FA Actifs et Inactifs, quatre (4) mois avant la date annoncée du Congrès de la FIDE.
- Dans la liste d'Arbitres Actifs de chaque Fédération, les AI et AF doivent être classés selon les Catégories mentionnées (A, B, C et D). Si un Arbitre est proposé pour changer de Catégorie, ceci devra être justifié en détail, selon cette réglementation.
- .1 La CA publiera les listes qui incluront les Arbitres de chaque Catégorie (A, B et C) et les enverra à l'Assemblée Générale de la FIDE pour approbation finale. Les listes seront valables pour une durée de deux (2) ans.

Article :11 Affectation des AI et AF en fonction de leur Catégorie

- .2 Seuls les AI appartenant aux catégories A ou B seront affectés comme Arbitres Principaux dans toutes les manifestations Mondiales, comme décrit en 3.2.3.
- .3 Le tableau ci-dessous indique les affectations des AI et AF en fonction de leur Catégorie et de la manifestation :

Arbitre / Manifestation	WE Majeur	WE Mineur	CE Majeur	CE Mineur
Arbitre Principal	A, B	A, B	A, B	A, B, C
Arbitre Adjoint	A, B	A, B, C	A, B, C	A, B, C, D
Arbitre	A, B, C	A, B, C, D	A, B, C, D	A, B, C, D
Arbitre Assistant	B, C, D	B, C, D	B, C, D	B, C, D

A, B, C, D : Catégories des AI et AF

WE Majeur : Manifestations Mondiales majeures, selon 3.2.3

WE Mineur : Manifestations Mondiales mineures, selon 3.3.3

CE Majeur : Manifestations Continentales majeures, selon 3.3.3

CE Mineur : Manifestations Continentales mineures, selon 3.4.3

Le Bulletin des Arbitres Fédéraux est votre bulletin. Vos expériences, vos questions nous intéressent. Elles peuvent profiter au plus grand nombre. Alors contactez la rédaction ou proposez des articles pour les prochains numéros !